

## COMMUNE DE THIAVILLE SUR MEURTHE

Séance du 23 mars 2018

<b>Membres en exercice :</b> 11	Date de la convocation: 19/03/2018 <i>L'an deux mille dix-huit et le vingt-trois mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Damienne VILLAUME</i>
<b>Présents :</b> 9	<b>Présents :</b> Damienne VILLAUME, Gilles ZINUTTI, Dominique GEORGE, Jean COUTY, Sylvie THOMAS, Aude CHAPPUY, Denis MICHEL, Emilie TORNIER Vittore PETTOVEL
<b>Votants:</b> 9	<b>Représentés:</b> Thierry BLAISE par Dominique GEORGE
<b>Pour:</b> 9	
<b>Contre:</b> 0	<b>Excusés:</b>
<b>Abstentions:</b> 0	<b>Absents:</b> Frédéric THOMAS
	<b>Secrétaire de séance:</b> Emilie TORNIER

### Objet: Compte gestion Compte administratif Affectation résultat 2017 CDE - 2018\_019

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Damienne VILLAUME délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2017 dressé par Le Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré, après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative,

1. Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		484.02				484.02
Opérations de l'exercice	1 455.79	2 500.00			1 455.79	2 500.00
<b>TOTAUX</b>	<b>1 455.79</b>	<b>2 984.02</b>			<b>1 455.79</b>	<b>2 984.02</b>
Résultat de clôture		1 528.23				1 528.23
				Restes à réaliser		
				Besoin/excédent de financement Total		1 528.23
				Pour mémoire : virement à la section d'investissement		

2. Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,  
4. Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus,

Préfecture de Nancy  
Contrôle de légalité  
Date de réception de l'AR: 28/03/2018  
054-215405192-20180323-2018\_019-DE

5. Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

	au compte 1068 (recette d'investissement)
1 528.23	au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

Ainsi fait et dé libéré ce jour,  
Pour copie conforme,  
Vittore PETTOVEL, Maire

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_  
et publié ou notifié  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_

**COMMUNE DE THIAVILLE SUR MEURTHE****Séance du 23 mars 2018**

<b>Membres en exercice :</b> 11	Date de la convocation: 19/03/2018 <i>L'an deux mille dix-huit et le vingt-trois mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Damienne VILLAUME</i>
<b>Présents : 9</b>	<b>Présents :</b> Damienne VILLAUME, Gilles ZINUTTI, Dominique GEORGE, Jean COUTY, Sylvie THOMAS, Aude CHAPPUY, Denis MICHEL, Emilie TORNIER Vittore PETTOVEL
<b>Votants: 9</b>	<b>Représentés:</b> Thierry BLAISE par Dominique GEORGE
<b>Pour: 9</b>	
<b>Contre: 0</b>	<b>Excusés:</b>
<b>Abstentions: 0</b>	<b>Absents:</b> Frédéric THOMAS
	<b>Secrétaire de séance:</b> Emilie TORNIER

**Objet: Compte gestion Compte administratif Affectation résultat 2017 FORET - 2018\_020**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Damienne VILLAUME délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2017 dressé par Le Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré, après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative,

1. Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		155 392.67		47 255.12		202 647.79
Opérations de l'exercice	37 617.91	72 214.07	1 300.00		38 917.91	72 214.07
<b>TOTAUX</b>	<b>37 617.91</b>	<b>227 606.74</b>	<b>1 300.00</b>	<b>47 255.12</b>	<b>38 917.91</b>	<b>274 861.86</b>
Résultat de clôture		189 988.83		45 955.12		235 943.95
				Restes à réaliser	45 956.00	
				Besoin/excédent de financement Total		189 987.95
				Pour mémoire : virement à la section d'investissement		5 000.00

2. Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,  
4. Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus,

Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 28/03/2018 054-215405192-20180323-2018_020-DE
---

5. Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

0.88	au compte 1068 (recette d'investissement)
189 987.95	au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

Ainsi fait et délibéré ce jour,  
Pour copie conforme,  
Vittore PETTOVRL, Maire.

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_  
et publié ou notifié  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_

RF Préfecture de Nancy
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 28/03/2018 054-215405192-20180323-2018_020-DE

**COMMUNE DE THIAVILLE SUR MEURTHE****Séance du 23 mars 2018**

<b>Membres en exercice :</b> 11	Date de la convocation: 19/03/2018 <i>L'an deux mille dix-huit et le vingt-trois mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Damienne VILLAUME</i>
<b>Présents : 9</b>	<b>Présents :</b> Damienne VILLAUME, Gilles ZINUTTI, Dominique GEORGE, Jean COUTY, Sylvie THOMAS, Aude CHAPPUY, Denis MICHEL, Emilie TORNIER Vittore PETTOVEL
<b>Votants: 9</b>	<b>Représentés:</b> Thierry BLAISE par Dominique GEORGE
<b>Pour: 9</b>	
<b>Contre: 0</b>	<b>Excusés:</b>
<b>Abstentions: 0</b>	<b>Absents:</b> Frédéric THOMAS
	<b>Secrétaire de séance:</b> Emilie TORNIER

**Objet: Compte gestion Compte administratif Affectation résultat 2017  
EAU/ASSAINISSEMENT - 2018\_021**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Damienne VILLAUME délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2017 dressé par Le Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré, après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative,

1. Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		47 026.38		67 984.89		115 011.27
Opérations de l'exercice	93 023.66	87 317.65	30 042.86	56 031.27	123 066.52	143 348.92
<b>TOTAUX</b>	<b>93 023.66</b>	<b>134 344.03</b>	<b>30 042.86</b>	<b>124 016.16</b>	<b>123 066.52</b>	<b>258 360.19</b>
Résultat de clôture		41 320.37		93 973.30		135 293.67
				Restes à réaliser		1 123.00
				Besoin/excédent de financement		136 416.67
				Pour mémoire : virement à la s		

2. Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,  
4. Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus,

Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 28/03/2018 054-215405192-20180323-2018_021-DE
---

5. Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

	au compte 1068 (recette d'inve
41 320.37	au compte 002 (excédent de fon

Ainsi fait et délibéré ce jour,  
Pour copie conforme,  
Vittore PETTOVEL, Maire.

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_  
et publié ou notifié  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_

RF Préfecture de Nancy
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 28/03/2018 054-215405192-20180323-2018_021-DE

## COMMUNE DE THIAVILLE SUR MEURTHE

Séance du 23 mars 2018

<b>Membres en exercice :</b> 11	Date de la convocation: 19/03/2018 <i>L'an deux mille dix-huit et le vingt-trois mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Damienne VILLAUME</i>
<b>Présents : 9</b>	<b>Présents :</b> Damienne VILLAUME, Gilles ZINUTTI, Dominique GEORGE, Jean COUTY, Sylvie THOMAS, Aude CHAPPUY, Denis MICHEL, Emilie TORNIER Vittore PETTOVEL
<b>Votants: 9</b>	
<b>Pour: 9</b>	<b>Représentés:</b> Thierry BLAISE par Dominique GEORGE
<b>Contre: 0</b>	<b>Excusés:</b>
<b>Abstentions: 0</b>	<b>Absents:</b> Frédéric THOMAS
	<b>Secrétaire de séance:</b> Emilie TORNIER

### Objet: Compte gestion Compte administratif Affectation résultat 2017 COMMUNE - 2018\_022

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Damienne VILLAUME délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2017 dressé par Le Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré, après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative,

1. Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		36 718.14	3 858.64		3 858.64	36 718.14
Opérations de l'exercice	379 066.05	430 155.07	15 092.48	12 696.44	394 158.53	442 851.51
<b>TOTAUX</b>	<b>379 066.05</b>	<b>466 873.21</b>	<b>18 951.12</b>	<b>12 696.44</b>	<b>398 017.17</b>	<b>479 569.65</b>
Résultat de clôture		87 807.16	6 254.68			81 552.48
				Restes à réaliser	2 087.00	
				Besoin/excédent de financement Total		79 465.48
				Pour mémoire : virement à la section d'investissement		50 275.25

2. Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,  
4. Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus,

<p>Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 28/03/2018 054-215405192-20180323-2018_022-DE</p>
--

5. Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

8 341.68	au compte 1068 (recette d'investissement)
79 465.48	au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

Ainsi fait et délibéré ce jour,  
Pour copie conforme,  
Vittore PETTOVEL, Maire.

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_  
et publié ou notifié  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_

RF Préfecture de Nancy
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 28/03/2018 054-215405192-20180323-2018_022-DE



## COMMUNE DE THIAVILLE SUR MEURTHE

Séance du 23 mars 2018

---

<b>Membres en exercice :</b> 11	Date de la convocation: 19/03/2018 <i>L'an deux mille dix-huit et le vingt-trois mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Damienne VILLAUME</i>
<b>Présents : 9</b>	<b>Présents :</b> Vittore PETTOVEL, Damienne VILLAUME, Gilles ZINUTTI, Dominique GEORGE, Jean COUTY, Sylvie THOMAS, Aude CHAPPUY, Denis MICHEL, Emilie TORNIER
<b>Votants: 10</b>	
<b>Pour: 10</b>	<b>Représentés:</b> Thierry BLAISE par Dominique GEORGE
<b>Contre: 0</b>	<b>Excusés:</b>
<b>Abstentions: 0</b>	<b>Absents:</b> Frédéric THOMAS
	<b>Secrétaire de séance:</b> Emilie TORNIER

---

### Objet: Subvention classe verte 2018 - 2018\_023

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité une subvention de 20 euros par enfant à verser à la coopérative scolaire de Thiaville-sur-Meurthe dans le cadre de la classe verte de février 2018 sur présentation de l'attestation de présence des enfants (prévision de 12 élèves).

Le conseil municipal décide de l'attribution de subventions pour les voyages scolaires dans les conditions suivantes:

- élèves de maternelle à élémentaires ayant effectivement participé à un voyage et domiciliés à Thiaville,
- montant de 20€/année scolaire/enfant,
- subvention versée à la coopérative scolaire organisatrice,
- décision valable pour les années à venir sauf dénonciation de l'attribution.

Ainsi fait et délibéré ce jour,  
Pour copie conforme,  
Vittore PETTOVEL, Maire

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le ___ / ___ / 20___ et publié ou notifié le ___ / ___ / 20___
--

RF Préfecture de Nancy
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 28/03/2018 054-215405192-20180323-2018_023-DE

## COMMUNE DE THIAVILLE SUR MEURTHE

Séance du 23 mars 2018

---

<b>Membres en exercice :</b> 11	Date de la convocation: 19/03/2018 <i>L'an deux mille dix-huit et le vingt-trois mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Damienne VILLAUME</i>
<b>Présents : 9</b>	<b>Présents :</b> Vittore PETTOVEL, Damienne VILLAUME, Gilles ZINUTTI, Dominique GEORGE, Jean COUTY, Sylvie THOMAS, Aude CHAPPUY, Denis MICHEL, Emilie TORNIER
<b>Votants: 10</b>	
<b>Pour: 10</b>	<b>Représentés:</b> Thierry BLAISE par Dominique GEORGE
<b>Contre: 0</b>	<b>Excusés:</b>
<b>Abstentions: 0</b>	<b>Absents:</b> Frédéric THOMAS
	<b>Secrétaire de séance:</b> Emilie TORNIER

---

### Objet: Changement de grade d'un agent technique - 2018\_024

Le Conseil municipal de Thiaville-sur-Meurthe décide:

- de saisir le Comité Technique Paritaire du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale qui se réunira le 11 juin 2018 et de lui soumettre l'avancement de grade d'un agent, soit un taux de promotion de 100 A/C 2018,

- Cet avancement est souhaité pour le 1er juillet 2018 et entraînera ipso facto:  
- la suppression du poste **d'adjoint technique territorial**  
- Qualité statutaire: **Titulaire**

- Le grade d'avancement souhaité est: **Adjoint technique territorial principal de 2ème classe** avec les nouveaux indices: IM343 IB: 372, pour 35 heures hebdomadaires.

L'agent conservera son indemnité d'administration et de technicité votée par le conseil municipal du 4 mars 2011 et attribuée par arrêté du 15 mars 2011, versée mensuellement.

Ainsi fait et délibéré ce jour,  
Pour copie conforme,  
Vittore PETTOVEL, Maire

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le ___ / ___ / 20___ et publié ou notifié le ___ / ___ / 20___
--

RF Préfecture de Nancy
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 28/03/2018 054-215405192-20180323-2018_024-DE

## ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 9

Nombre de suffrages exprimés : 8

VOTES Pour : 8

Contre : 0






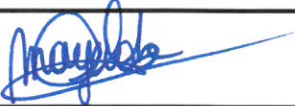


Abstentions : 0

Date de la convocation : 19 Mars 2018

Présenté par Damienne VILLAUME,  
A THIAVILLE SUR MEURTHE, le 23 Mars 2018  
Damienne VILLAUME,

Délibéré par l'assemblée délibérante réunie en session ordinaire  
A THIAVILLE SUR MEURTHE, le 23 Mars 2018

Les membres :

Vittore PETTOVEL	N'a pas participé au vote
Damienne VILLAUME	
Gilles ZINUTTI	
Dominique GEORGE	
Thierry BLAISE	Représenté par D. GEORGE
Jean COUTY	
Frédéric THOMAS	Absent
Sylvie THOMAS	
Aude CHAPPUY	
Denis MICHEL	
Emilie TORNIER	

RF Préfecture de Nancy
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 28/03/2018 054-215405192-20180323-2018_025-BF

ARRETE ET SIGNATURES

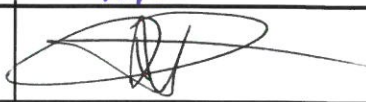

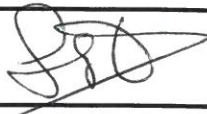





Nombre de membres en exercice : 11  
 Nombre de membres présents : 9  
 Nombre de suffrages exprimés : 9  
 VOTES Pour : 9  
 Contre : 0  
 Abstentions : 0

Date de la convocation : 19 Mars 2018

Présenté par Damienne VILLAUME,  
 A THIAVILLE SUR MEURTHER, le 23 Mars 2018  
 Damienne VILLAUME,

Délibéré par l'assemblée délibérante réunie en session ordinaire  
 A THIAVILLE SUR MEURTHER, le 23 Mars 2018

Les membres :

Vittore PETTOVEL	Maire, n'a pas participé au vote
Damienne VILLAUME	
Gilles ZINUTTI	
Dominique GEORGE	
Thierry BLAISE	Représenté par D. GEORGES
Jean COUTY	
Frédéric THOMAS	Absent
Sylvie THOMAS	
Aude CHAPPUY	
Denis MICHEL	
Emilie TORNIER	

Certifié exécutoire par Damien VILLAUME, compte tenu de la transmission en préfecture le 26 Mars 2018  
et de la publication le 26 Mars 2018

A THIAVILLE SUR MEURTHER, le 26 Mars 2018



RF Préfecture de Nancy
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 28/03/2018 054-215405192-20180323-2018_026-BF

ARRETE ET SIGNATURES


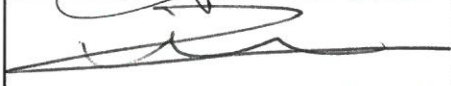
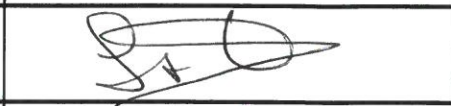
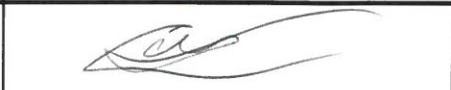

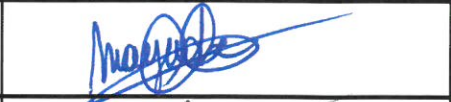


Nombre de membres en exercice : 4  
 Nombre de membres présents : 9  
 Nombre de suffrages exprimés : 9  
 VOTES Pour : 9  
 Contre : 0  
 Abstentions : 0

Date de la convocation : 19 Mars 2018

Présenté par Damienne VILLAUME,  
 A THIAVILLE SUR MEURTHER, le 23 Mars 2018  
 Damienne VILLAUME,

Délibéré par l'assemblée délibérante réunie en session ordinaire  
 A THIAVILLE SUR MEURTHER, le 23 Mars 2018

Les membres :

Vittore PETTOVEL	<i>Vaire, n'a pas participé au vote.</i>
Damienne VILLAUME	
Gilles ZINUTTI	
Dominique GEORGE	
Thierry BLAISE	<i>Représenté par D. GEORGES</i>
Jean COUTY	
Frédéric THOMAS	<i>Absent</i>
Sylvie THOMAS	
Aude CHAPPUY	
Denis MICHEL	
Emilie TORNIER	

RF  
 Préfecture de Nancy  
 Contrôle de légalité  
 Date de réception de l'AR: 28/03/2018  
 054-215405192-20180323-2018\_027-BF

A THIAVILLE SUR MEURTHER, le 26 Mars 2018



RF Préfecture de Nancy
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 28/03/2018 054-215405192-20180323-2018_027-BF

## ARRETE ET SIGNATURES

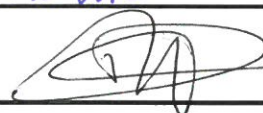
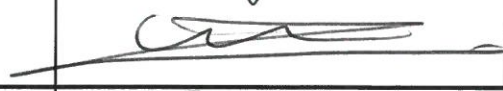






Nombre de membres en exercice : 11  
 Nombre de membres présents : 9  
 Nombre de suffrages exprimés : 9  
 VOTES Pour : 9  
 Contre : 0  
 Abstentions : 0

Date de la convocation : 19 Mars 2018

Présenté par Damienne VILLAUME,  
 A THIAVILLE SUR MEURTHER, le 23 Mars 2018  
 Damienne VILLAUME,

Délibéré par l'assemblée délibérante réunie en session ordinaire  
 A THIAVILLE SUR MEURTHER, le 23 Mars 2018

Les membres :

Vittore PETTOVEL	Vaire, n'a pas participé au vote.
Damienne VILLAUME	
Gilles ZINUTTI	
Dominique GEORGE	
Thierry BLAISE	Représenté par D. GEORGE
Jean COUTY	
Frédéric THOMAS	Absent
Sylvie THOMAS	
Aude CHAPPUY	
Denis MICHEL	
Emilie TORNIER	

RF Préfecture de Nancy
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 28/03/2018 054-215405192-20180323-2018_028-BF



Certifié exécutoire par Damien VILLAUME, compte tenu de la transmission en préfecture le 26 Mars 2018  
et de la publication le 26 Mars 2018

A THIAVILLE SUR MEURTHER, le 26 Mars 2018



A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

RF Préfecture de Nancy
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 28/03/2018 054-215405192-20180323-2018_028-BF